

Solidaires en action N° 64

Le 22 août 2011

Face aux saigneurs des peuples, quelle riposte populaire ?

Les annonces gouvernementales franco-allemandes ne vont rien résoudre sur le fond, pire elles vont alimenter une spirale dépressive au détriment des peuples. L'Union européenne et les gouvernements, sous l'emprise des marchés financiers, veulent imposer une politique d'austérité généralisée pour réduire les déficits publics. Ce sont pourtant les gouvernements qui ont créé ces déficits à coups de réduction d'impôts et de cotisations pour les entreprises et les particuliers les plus aisés. Ils les ont creusés en rachetant les énormes dettes privées des actionnaires, banquiers et spéculateurs. La dette publique est en grande partie illégitime et ce n'est pas aux populations de la payer.

L'inscription de la « règle d'or » du pacte euro-plus dans la loi fondamentale des Etats, le flou sur le taux de taxation des transactions financières, et l'incertitude sur la façon dont va s'opérer l'harmonisation franco-allemande de l'impôt sur les sociétés, présagent de l'approfondissement de la gouvernance ultra libérale de l'Union européenne. Les bonus et les dividendes record, les paradis fiscaux florissants, les armes financières de spéculation massive, vont continuer de prospérer et d'extorquer les richesses produites par les salarié-e-s.

Un autre partage des richesses est la seule réponse alternative légitime. Elle exige une autre répartition entre salaires et profits, un droit effectif à l'emploi par une réduction du temps de travail avec embauches correspondantes, accompagné d'un nouveau statut du salarié, une réforme fiscale radicale, et le développement des services publics. Il faut un moratoire immédiat du paiement de la dette : la situation actuelle n'est en rien de notre responsabilité, ce sont le fonctionnement et le fondement même du système capitaliste qui sont en cause. Il faut mettre fin aux exonérations d'impôts des plus riches, taxer véritablement les revenus du capital, lutter contre la fraude fiscale et les spéculateurs/trices. Il faut également la socialisation du système bancaire, la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux, en articulant impératifs écologiques et garanties sociales pour les salarié-e-s. Les mobilisations nationales et européennes à venir doivent porter ses exigences pour sortir réellement de la crise.

L'intersyndicale se retrouve le 24 août au soir. Après les annonces gouvernementales, il sera d'autant plus utile d'afficher une volonté d'organiser la lutte sociale au niveau nécessaire ! L'organisation d'une journée nationale de grève et manifestations le 6 octobre en est la première étape. C'est le mandat fixé par les organisations nationales Solidaires lors du Bureau national de juillet. Des écueils demeurent : refus de s'engager sur un appel ferme côté CFDT et UNSA, démarche unitaire fluctuante de la CGT, priorité à l'action catégorielle pour la FSU, sectarisme de FO qui organise une « journée d'information et de diffusion de tracts le 20 septembre »... Nous refusons de jouer la « politique du pire » qui consisterait à avoir pour seul objectif de dénoncer les autres syndicats. Ceci ne nous fait pas taire nos différences pour autant.

Dans la situation actuelle, le rôle d'une organisation syndicale est d'impulser la relance et la coordination des luttes. L'unité syndicale est un facteur important pour cela. Elle se construit à la base, dans les entreprises et localités ; partout, prenons contact avec les autres organisations syndicales et proposons de travailler ensemble à construire le nécessaire mouvement interprofessionnel. Relançons les collectifs unitaires créés dans certaines villes l'an dernier. **Soyons à l'offensive : les dégâts du capitalisme sont tels que sa remise en cause est désormais une question abordée par beaucoup. Ne laissons pas la place aux fausses solutions populistes d'extrême-droite, au fascisme.** C'est un enjeu essentiel face à la décredibilisation, légitime, de toutes les organisations politiques qui s'en remettent « au Marché », comme s'il s'agissait d'une force extranaturelle contre laquelle on ne peut rien ... alors qu'il ne s'agit que d'un des outils créés par celles et ceux qui profitent du système et pillent la majorité des Humains et de la Terre !

CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

A la crise économique et sociale de 2008 aux effets durables, s'ajoute la crise des dettes publiques de la zone Euro. Celle-ci et la nature des réponses politiques apportées par l'Union et les états membres menacent en permanence la stabilité de la monnaie commune et l'avenir de l'Union Européenne. Les conséquences sont lourdes pour les salarié-e-s. Face à l'atonie de la croissance et à l'aggravation de la crise des dettes de la zone Euro, le gouvernement a prévu d'annoncer le 24 août des « mesures destinées à réduire le déficit de la France ».

La situation nationale est préoccupante. Les politiques menées et le faible niveau de croissance ne réduisent pas le chômage et mettent en cause la cohésion sociale et la solidarité :

. Le chômage reste très élevé, bien au-dessus de ce qu'il était avant 2008. Le chômage de longue durée s'est accru. La précarité s'est accentuée comme en témoigne la forte proportion d'embauche en CDD de très courte durée.

. La situation des moins de 25 ans sur le marché du travail s'est particulièrement dégradée.

. La politique fiscale est inéquitable et épargne les plus hauts revenus. Les revenus du travail sont plus mis à contribution que les autres revenus. Les suppressions d'emplois aveugles dans les fonctions publiques mettent en péril la qualité du service rendu. Les réformes sociales, telle celles des retraites, font porter l'essentiel des efforts sur les salariés et accentuent les inégalités.

Pour l'intersyndicale, des réponses nouvelles priorisant l'emploi, la cohésion sociale (protection sociale, services publics,...), la réduction des inégalités (une autre répartition des richesses, le pouvoir d'achat, une autre fiscalité), la maîtrise des déficits publics sont urgentes.

L'intersyndicale, réunie ce jour, demande la tenue d'une véritable concertation sociale avec le gouvernement et le patronat pour examiner les mesures à prendre pour soutenir la croissance, soutenir l'emploi et réduire la dette tout en garantissant la cohésion sociale. D'ores et déjà, l'intersyndicale estime indispensable l'intervention des salarié-e-s. Elle se réunira le 24 août au soir pour envisager les suites à donner. Celles-ci viseront à débattre avec les salarié-e-s des solutions à apporter et à organiser avec eux l'action pour faire pression sur le gouvernement et le patronat.

Urgence, un toit : manifestations le 3 septembre

Le collectif **Urgence un toit** est un outil d'information et de mobilisation, qui rassemble des réseaux et organisations de salarié-e-s de l'urgence sociale, des mouvements et collectifs de luttes des sans logis et mal-logé-e-s, des associations et organismes humanitaires et/ou d'hébergement, et tout mouvement qui le souhaite (les partis sont positionnés en soutien).

Une plate forme revendicative a été élaborée :

- Accueil inconditionnel de toute personne sans abri, et rétablissement des crédits nécessaires.
- Mise à disposition des moyens nécessaires pour l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement, notamment en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).
- Relogement des prioritaires « Droit Au Logement Opposable (loi DALO) », et de toute personne sans logis ou en difficulté de logement.
- Arrêt des expulsions sans relogement.
- Application des lois sur le logement (accueil inconditionnel, loi de réquisition, loi D.A.L.O, loi S.R.U ...), plan d'urgence pour réaliser cet objectif.

Les organisations Solidaires ont reçu la plate-forme des mouvements sociaux pour le logement, élaborée dans le cadre du Réseau Stop aux Expulsions de logements (RESEL). Les premiers signataires sont la Confédération Syndicale des Familles, Droit Au Logement, Association des Comités de Défense des Locataires, Jeudi Noir, et les syndicats CGT, Solidaires, FSU, ... et la liste est loin d'être close. Cette plate-forme servira de base à une **campagne de sensibilisation et d'action à partir de la rentrée**, qui prend tout son sens dans l'actualité autour de l'hébergement d'urgence et de la crise du logement. A travers les informations qu'il contient, ce document est aussi un **excellent outil de formation syndicale sur le dossier Logement...**

Face au cynisme du gouvernement en matière de politique du logement et d'hébergement d'urgence, le collectif francilien **Urgence un toit**, organise chaque samedi une marche, soutenant les luttes de sans logé-e-s et mal logé-e-s, dénonçant la répression policière exercée à leur rencontre.

Les coupes budgétaires dans les SAMU sociaux et dans les associations assurant l'accueil, l'accompagnement des personnes en situation de précarité, ainsi que la fermeture de CHRS et de centres d'hébergement d'urgence, et le non respect des lois en matière d'accès au logement aboutissent à délaisser toute une frange de la population, sans domicile ou en difficultés de logement. **Des hommes, des femmes et des enfants sont laissés à la rue** ou sont en passe de s'y retrouver, au mépris de la loi et de la dignité humaine, pour satisfaire une logique économique qui supprime le social et ses missions d'utilité publique. **Ces questions concernent de nombreux secteurs du social** et touchent à des enjeux concernant les personnes sans-abris isolées (notamment les femmes) ou en famille, les expulsé-e-s, les sans-papiers, les mal logé-e-s, des enjeux liés au droit des personnes étrangères avec ou sans papiers, des personnes précaires, ou encore des enjeux liés à l'accès au soin, ...



Le 3 septembre, pour appuyer une nouvelle journée de grève des salarié-e-s du secteur, des manifestations seront organisées dans plusieurs villes de France sur l'initiative du collectif **Urgence un toit** et des organisations (dont l'Union syndicale Solidaires) qui le compose.

Dans l'intérim : soyons Solidaires !

Un syndicat SUD Intérim Solidaires se crée, sur l'initiative d'ex-militants CGT Intérim. D'emblée, nous sommes confrontés à un enjeu important, les élections professionnelles chez ADECCO : 3 600 salarié-e-s « permanent-e-s » et 145 000 intérimaires. La direction et les syndicats CGT et CFDT font tout pour nous interdire d'y participer !

Un tract de présentation a été réalisé, destiné à tous les intérimaires (ADECCO, MANPOWER, ADIA, etc.). Il est important que chaque organisation le diffuse aux (probablement nombreux/ses) intérimaires qui travaillent dans leur secteur. La création de ce syndicat national ne remet pas en cause l'organisation des intérimaires au sein de syndicats de branche là où c'est réalisé (Solidaires Industrie, par exemple). **L'essentiel est le travail concret réalisé vers et avec les intérimaires. Diffusons ce tract partout !**

SUD Intérim Solidaires
Syndicat SUD Intérim Solidaires
144 boulevard de La Villette - 75019 - Paris
01 58 39 30 20 - interim@solidaires.org - www.solidaires.org

Renforcez votre syndicat SUD Intérim !

Des travailleurs (us de différentes boîtes d'intérim) sont syndiqués à SUD Solidaires. Notre volonté est de proposer à chacun un outil pour défendre collectivement nos intérêts, un syndicat Solidaires Unitaire Démocratique.

Quand les patrons, la CGT et la CFDT s'unissent pour tenter d'interdire SUD
Chez ADECCO par exemple, dès la création de SUD, nous avons été confrontés à l'opposition de la direction (ce qui montre que nous la dérangeons, et c'est rassurant), mais aussi de la CGT et de la CFDT. Les existences des syndicats CGT et CFDT ont servi à appuyer au tribunal le recours patronal ! Il y a pourtant bien d'autres choses à faire pour défendre les intérimaires et les salarié-e-s d'ADECCO, plutôt que d'attaquer au tribunal d'autres syndicats !

SUD/Solidaires existe dans l'intérim
L'existence d'un syndicat ne repose pas sur la volonté des patrons ou des autres organisations syndicales de l'accepter. Cela correspond au choix de salarié-e-s de s'organiser ensemble. Mais puisque patrons, CGT, CFDT veulent nous interdire ce droit, il a fallu nous défendre juridiquement. L'inspection du travail avait déjà confirmé que nous remplissions toutes les conditions légales, cela ne leur a pas suffi, ils ont saisi le tribunal. Par décision rendue le 8 juillet 2011, ADECCO, CGT et CFDT sont déboutés.

Une alternative syndicale
Nous en avons assez des syndicats occupés à se faire la guerre entre eux ! Pour les salarié-e-s, cela donne des résultats insignifiants pour ne pas dire néfastes et cela se dégrade encore ! C'est constaté que chacun et chacune a pu faire nous-même à nous proposer une alternative. Les syndicats de l'Union syndicale Solidaires sont présents sur l'ensemble du territoire, dans tous les secteurs professionnels, majoritaires dans de nombreuses entreprises. C'est une force collective utile à chacun-e.

Nous ne voulons plus :

- 0% de participation aux bénéfices pour les intérimaires.
- 0% d'ancienneté pour les intérimaires.
- Des conditions de travail et de sécurité qui se dégradent année après année.
- Des missions de plus en plus courtes.
- Des taux horaires qui ne correspondent pas aux qualifications et à la qualité du travail réalisé.
- Des formations demandées qui n'aboutissent pas ou sont remplacées par des formations non valorisantes.
- Un salaire d'assimilé cadre qui ne correspond plus à la réalité.

Unissons-nous pour peser sur les négociations, en finir avec les Négociations Annuelles Obligatoires, qui sont certes annuelles et obligatoires mais où il n'y a pas de négociation ! Il y a nécessité et urgence à s'organiser pour nous faire entendre et avancer sur toutes les questions qui touchent à nos conditions de travail et de rémunération. SUD Intérim Solidaires est l'outil qui doit nous permettre de progresser vers une amélioration de notre situation sociale. Les patrons n'ont pas l'intention de nous faire de cadeaux. Tout ce que, légitimement, nous voulons, il nous faudra le gagner, pour cela nous devons être uni-e-s, déterminé-e-s et solidaires !

Solidaires, parce que c'est ensemble que nous défendons les intérêts collectifs (salaires, conditions de travail, etc.)
Unitaires, parce que l'unité est l'outil essentiel à l'action. Elle permet de créer un rapport de force afin de donner un poids considérable aux revendications communes des salarié-e-s.
Démocratiques, car c'est à partir des idées de chacun et chacune qu'émergent les projets collectifs et les revendications.

Notre démarche vous intéresse ? N'hésitez pas à nous contacter : interim@solidaires.org

Protection sociale : non à la stigmatisation des assuré-e-s

Une fois de plus, le gouvernement par la voix de M Bertrand, joue sur le terrain des droites les plus extrêmes en annonçant la création d'un fichier national des allocataires. Cette annonce stigmatise une fois de plus les assuré-e-s sociaux en accréditant l'idée de fraudes massives aux prestations sociale. Cette annonce n'a qu'un but politique masquant mal l'incapacité de ce gouvernement à répondre à l'urgence sociale !

Ce que M Bertrand ne dit pas c'est que :

- ce fichier national existe déjà (le répertoire national commun de la protection sociale) et que le gouvernement a déjà « sacralisé » la lutte contre la fraude en 2008 par la création de la Délégation Nationale de Lutte contre la Fraude
- Les organismes sociaux agissent pour que les fonds destinés aux assuré-e-s soient gérés le mieux possible.
- **La majorité de ce qui est appelé fraude sociale est le fait d'employeurs ne payant pas leurs cotisations aux URSSAF (de 8 à 16 milliards sur 20 milliards).**
- Ce qui est appelé fraude à l'assurance maladie, à la branche famille reste heureusement très faible (0,15% des prestations de la branche famille, 1% de la branche maladie).
- Dans la branche maladie, sur 156,3 millions, la moitié du préjudice est due aux hôpitaux public et privé et l'autre partie est due aux professionnel-le-s de santé (infirmiers : 11,7 millions - transporteurs : 7 - médecins : 4,9 - dentistes : 3,8 – etc.)

M Bertrand sacrifie à l'infamante escalade qui veut que plus le pouvoir politique est incapable de faire face aux difficultés qu'il rencontre plus il se défausse de ses responsabilités par la désignation de boucs émissaires, ciblant en premier les plus démunis-e-s. Une fois de plus M Bertrand aurait mieux fait de se taire plutôt que de raconter n'importe quoi !

Air France : grève du Personnel Navigant Commercial

Le préavis de grève déposé pour fin juillet/début août par plusieurs syndicats d'Air France fut largement commenté dans les médias. Quelques politiciens en mal de publicité en ont profité pour réclamer une nouvelle restriction du droit de grève, ce que Solidaires a immédiatement condamné. Lorsque les syndicats CGT, CFDT, CFTC, UNSA, UNAC, SNPNC ont signé un accord avec la direction pour renoncer à la grève, le relais médiatique a aussi fonctionné à plein.

Mais pour parler de la grève qui a réellement eu lieu, à l'appel de SUD Aérien, plus personne ! Plus de 100 vols ont été annulés malgré de nombreux affrètements, d'autres vols sont partis avec un équipage revu à la baisse. Pourtant l'encadrement était sur place pour « vendre » l'accord signé par 6 syndicats !

Cet accord tourne le dos aux revendications réclamées encore quelques jours auparavant par tous les syndicats dans le tract d'appel à la grève ! La direction a fait avaliser le passage à 3 Personnels Navigant Commercial sur les Airbus 319 et les réductions d'équipage sur les Boeing 777. L'Accord Base Province est accepté comme un accord dérogatoire à l'Accord Collectif Global, permettant à la direction d'imposer des règles dégradées de rémunération et d'utilisation.

Education nationale : construisons la mobilisation !

Luc Chatel mise sur le prétendu découragement des personnels de l'éducation et sur la proximité des élections de mai 2012 pour lui assurer une rentrée tranquille. Il se trompe. Car dans l'Éducation, les motifs de révolte sont nombreux : suppressions massives de postes, précarisation croissante, sabordage de la formation des stagiaires, gel des salaires, pressions hiérarchiques de plus en plus importantes pour tenter de mettre au pas l'ensemble des collègues, détournement programmé des missions d'éducation et d'enseignement vers toujours plus de fichage, d'évaluation et de surveillance, soumission des programmes aux impératifs du marché, des entreprises et des intérêts privés comme le prouve la marche forcée vers plus d'apprentissage au détriment de la formation initiale sous statut scolaire dans les lycées professionnels, répression exercée contre les désobéissantes et les désobéissants, et contre celles et ceux qui refusent de courber l'échine.

Face à cela, quelle riposte ? **Une journée de grève est prévue le mardi 27 septembre à l'appel d'une intersyndicale Éducation Nationale. La fédération des syndicats SUD Éducation appelle à participer à cette journée de grève.** Mais nous n'attendons pas cette date pour nous lancer dans l'action. **C'est dès la rentrée qu'il faut commencer à nous mobiliser** et à tout mettre en place pour favoriser et construire, là où les conditions le permettent, les bases d'une grève reconductible, en favorisant les convergences avec l'ensemble des salarié-e-s des autres secteurs.

La fédération des syndicats SUD Education appelle à :

- organiser des Assemblées Générales dans tous les établissements, toutes les villes, dès la rentrée ;
- proposer la mise en place d'AG départementales, pour coordonner et impulser nos actions et luttes collectives, en dépassant le cadre de nos écoles et établissements ;
- établir des liens avec tous les secteurs professionnels en lutte dans le public et dans le privé afin de faire converger nos revendications.

